

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1789/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 75-1789/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

20 septembre 1975

Numéro JO

n° 19 du 10/10/1975

Date du numéro

10 octobre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée à exploiter au 7, rue de Marseille à Djibouti, le commerce des boissons, licence 6e classe (vente de boissons hygiéniques), la Société « TILT » SARL dont M. Martin Arsène est gérant.